



Santé et Sécurité au Travail

SOLUTION DE BRANCHE EMS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



Rapport annuel 2019

Rapport de la Présidente

Chères Directrices, Chers Directeurs, Chers Coordinateurs et Responsables,

J'ai le plaisir de vous présenter la traditionnelle revue des activités de l'exercice 2019. Une année marquée par trois éléments clés, d'importance majeure pour nos activités :

- La procédure de recertification officielle requise par le SECO et la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST)
- L'engagement concret d'un pool d'experts MSST pour la création d'un module OPROMA à destination de tous les affiliés
- La mise en œuvre d'un nouveau site internet et d'une nouvelle identité graphique

Ces trois objectifs ont été mis en œuvre de front et ont généré un engagement exemplaire des membres de nos diverses commissions épaulés par les collaborateurs de notre secrétariat. Je tiens ici à les remercier sincèrement pour le professionnalisme et la parfaite conduite de ces travaux qui ont participé à la reconnaissance et à la crédibilité de notre Solution de branche et de ses futurs outils.

2019 aura aussi été une année formative exceptionnelle, puisque nous avons dépassé le millier de collaborateurs formés depuis 2017. Une progression constante qui nous réjouit et qui démontre l'intérêt croissant de nos membres à former leur personnel, ainsi que la valeur des formateurs amenés à conduire ces cours.

J'adresse également mes chaleureux remerciements à l'ensemble de mes collègues de la Commission Intercantonale en charge de piloter les orientations et les priorités organisationnelles de la Solution de branche des EMS et tout particulièrement à M. Serge Pernet, Directeur du Home le Carillon (VS), membre du comité de l'ARODEMS et membre fondateur de la Solution de branche. Grâce à son soutien et à son constant engagement au profit du développement de l'outil arodems, la Commission Intercantonale a été en mesure de porter ses missions. Un grand merci à toi Serge et belle retraite !

Je salue également l'engagement de M. Guido Hagen, Directeur de Pflegeheim Maggenberg (FR) et représentant des membres suisse-allemands, qui pour des raisons professionnelles, a souhaité mettre un terme à son engagement au sein de notre commission et je lui adresse nos chaleureux remerciements pour la constance de son travail.

Mes vœux de bienvenue aux nouveaux membres de la Commission, Mme Valérie Binamé, Directrice de la Fondation Mont Calme (VD) et MM. Patrick Petermann, Chargé de sécurité à la Fondation FECPA (NE) et Pascal Blum, Directeur de l'EMS Les Bruyères (GE) en leur souhaitant bien du plaisir à partager nos réflexions futures.



Coup de chapeau également à notre équipe du secrétariat, qui a largement porté et conduit tous les travaux mentionnés en préambule. Je tiens à vous remercier pour le soutien, la disponibilité et le dynamisme que vous avez chacun su apporter à nos projets. A ce titre, j'adresse ma vive reconnaissance à notre secrétaire général, Olivier Mottier, pour son indéfectible soutien et engagement dans cette démarche.

Le professionnalisme et la qualité du travail préparatoire démontrés lors de l'audit des responsables du SECO ont permis une re-certification officielle accompagnée des félicitations de la Commission fédérale. Pour rappel, la dernière certification de 2015 avait pris plus d'une année et coûté plus de CHF 60'000.- ! Le nouveau travail de synthèse du Manuel et sa refonte complète assure avec succès la mise en place concrète des systèmes de protection et sécurité.

Depuis de nombreuses années, plusieurs de nos établissements étaient interpellés par l'inspectorat du travail sur la nécessité de mettre en œuvre une analyse des risques liés à la maternité, la grossesse et l'allaitement (OPROMA) avec l'obligation de la conduire avec des experts reconnus MMST, synonyme d'importantes charges financières. Notre Solution, avec l'appui précieux de la Dresse Zyska et du Dr. Habderhalden, tous deux membres de notre pool d'experts MSST, a décidé de construire un module spécifique et reconnu pour être en mesure d'offrir à l'ensemble de ses affiliés un outil performant. Si cela est chose faite au niveau conceptuel, le travail doit encore bénéficier de la validation officielle nécessaire et de la mise en application informatique. La crise sanitaire CoVID19 a retardé ces étapes de finalisation, mais nous ferons le nécessaire pour terminer ce projet dans les meilleurs délais.

Le « corporate » de la Solution et son site internet ont également fait peau neuve ! Un travail de longue haleine qui entendait dynamiser notre image et offrir un portail numérique digne de ce nom à nos clients. Vos suggestions pour améliorer encore cette interface sont les bienvenues !

Enfin, si l'année 2019 signe une réussite en termes de complétude d'objectifs, l'incidence financière de ces démarches simultanées a une résonance conséquente pour nos finances et se traduit par un excédent déficitaire de l'exercice. Je suis d'avis qu'il faut savoir dépenser pour investir et notre capital est aussi là pour y répondre, lorsqu'il s'agit de le faire au bénéfice de l'ensemble de nos affiliés.

En vous remerciant de la confiance portée à la Solution de branche des EMS et nous réjouissant de vous revoir tous très bientôt !

**Commission inter-cantonale
de sécurité et protection de
la santé au travail**

Christine Ferrari

Présidente



Secrétariat

Le secrétariat de la Solution dont le siège est au Centre Patronal de Paudex a assuré l'ensemble des tâches administratives, comptables et opérationnelles pour la Suisse romande et la Suisse allemande.

Il a également participé à :

- la préparation et gestion des séances plénières, de la commission de formation, du groupe de travail « Corporate & site internet », du groupe de travail « OPROMA »
- l'élaboration des programmes de formation et de la Journée romande de formation, de leur logistique respective et administré leur gestion
- la révision complète du Manuel technique
- la promotion de la Solution auprès des nouveaux affiliés

Le total des heures de secrétariat s'élève à 908 heures, pour des coûts effectifs de plus de CHF 116'000.-, facturés selon contrat de mandat forfaitairement à hauteur de CHF 54'000.-.

Administration et gestion

En parallèle à ces tâches de suivi et de gestion, la Commission Intercantonale a géré :

- L'organisation de la Journée Romande de formation avec pour principales thématiques :
 - Politique de communication en matière de prévention des risques - Responsabilités de l'employeur et participation active des collaborateurs
 - 60 à 80 produits chimiques à répertorier en EMS ! - Les obligations en matière de gestion des produits chimiques
 - Planification et contrôle d'un système de sécurité et de protection de la santé : des applications concrètes !
- Une nouvelle collaboration avec l'entreprise Ismat et la mise en oeuvre, d'un contrat privilégié pour l'intégration de l'outil Biings, gestion de l'absentéisme en EMS
- La réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des affiliés
- La consolidation des statistiques LAA des établissements
- L'affiliation de 7 nouveaux établissements qui porte ainsi le nombre de lits à 8'911 (vs 8'083 en 2018), soit une croissance de 9.2%



Structure et gouvernance

Structure

Durant l'année 2019, la CISST a tenu :

- 2 sessions plénières
- 4 réunions de la Commission de formation
- 5 réunions du Groupe de travail « Corporate »
- 4 réunions du Groupe de travail « OPROMA »

Commission CISST :

La Commission est actuellement en phase de renouvellement, elle est composée des personnes suivantes :

Présidente : Christine Ferrari (VD) – Directrice de l'EMS Burier

Bureau Exécutif Serge Pernet (VS) – Directeur de l'EMS – jusqu'au 31.12.2019
Poste à pourvoir

Membres : Valérie Binamé (VD) – Directrice Fondation Mont Calme, représentant des employeurs
Pascal Blum (GE) – Directeur EMS Les Bruyères, Représentant des employeurs
Guido Hagen (FR) – Directeur EMS, représentant des employeurs et des membres affiliés suisse-allemands jusqu'au 31.12.2019 – poste à pourvoir
Thierry Lambelet - Responsable régional SYNA romand, représentant des employés
Dominique Pavid (VD) - Formateur MSST, représentant des employés jusqu'au 31.12. 2019
Laurent Pedroli (VD) - Formateur MSST, représentant des employés
Patrick Petermann (NE) – Chargé de sécurité de la FECPA, représentant des employés

Secrétaire général : Olivier Mottier

Commission de formation et auditeurs:

La Commission s'est agrandie, elle a accueilli M. Jean-Luc Ryser – chargé de sécurité à la Fondation Clémence et formateur adulte. Elle est aujourd'hui composée de :

Laurent Pedroli – Formateur MSST

Dominique Pavid – Formateur MSST

Damien Kurc - Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)

Pierre-André Echenard – Chargé de sécurité de la Fondation Saphir

Jean-Luc Ryser – Chargé de sécurité de la Fondation Clémence

En 2019, la Commission a conduit 11 audits, dont 5 sur demande associé à un coaching.

Ces contrôles ont permis de mettre en évidence, à satisfaction de la CISST, la qualité de travail des



établissements inspectés et pour certains leurs besoins de coaching dans l'installation concrète d'un système de santé.

Pool d'expertise MSST :

Tom von Egmond – Chargé de sécurité, SimaNET (BE)
Damien Kurc– Ingénieur de sécurité, BDS Safety Management AG (AG)
Andreas Merz - Ingénieur de sécurité et hygiéniste du travail, BDS Safety Management AG (AG)
Dr. Rolf Abderhalden – Médecin du travail (BE)
Dresse Denise Steiner – Médecin du travail (FR)
Dresse Anja Zyska Cherix – Médecin du travail (VD)

Collaboration et partenariat externes :

Jacques Lambelet – webmaster
Tom von Egmond – SimaNET, chargé de cours en collaboration avec Guido Hagen pour les affiliés suisse-allemands
Ismat groupe SA- Gestion de l'absentéisme par l'outil Biings
Format Z-Agence – Agence web
Valter Fenu – Ergophy, formateur en ergonomie
Ecolive – Gestion des produits chimiques
SafeTswiss- Protection incendie et concept d'évacuation

Finances

Comptes 2019

Au niveau du compte de résultat :

- Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 163'211.-, soit une augmentation de 18% des revenus par rapport à 2018 (CHF 153'282.-)
Une croissance due principalement à l'affiliation de nouveaux membres
- Les produits des cours de formation ont généré un montant de CHF 46'422.- (CHF 49'450.- en 2018)
- Les charges s'élèvent à CHF 174'227.49, avec comme principaux postes de dépenses : les frais liés à la formation de CHF 66'831.11, CHF 16'367.68 de frais d'honoraires pour le module OPROMA, CHF 12'101.15 et les frais d'honoraire du Centre Patronal de CHF 53'850.- (identiques à 2018)
- Une constante qu'il faudra veiller à mieux gérer, afin de réduire cet écart trop important.
- Le résultat du poste « Formation » démontre une augmentation des produits, mais reste déficitaire compte tenu des charges afférentes aux formateurs (CHF 20'000.-).
- Afin de pallier à ce surcoût, l'introduction de prix pour « non-membres » permettrait de combler ce déficit et améliorerait la rentabilité du poste, et dans le cas extrême il faudra accepter de supprimer l'organisation de cours dont les audiences ne seraient pas suffisantes.
- Le résultat final met en évidence un excédent déficitaire de CHF 11'047.69

Compte de résultat



Santé et Sécurité au Travail

SOLUTION DE BRANCHE EMS

Produits	Budget	2019	Budget	2018
	2020	CHF	2019	CHF
Produits d'exploitation	127 500.00	163'211.00	128'500.00	153'282.00
cotisations affiliés romands	80'000.00	84'384.00	80'000.00	78'672.00
cotisations affiliés suisse alémaniques	19'000.00	19'420.00	20'500.00	18'460.00
finances d'entrée	1'500.00	1'800.00	3'400.00	3'200.00
cotisation 2018	0.00	-	-	-
Journée Romande de formation	12 000.00	11'385.00	2'000.00	-
Ventes matériel MSST	0.00	-	2'100.00	3'500.00
Ventes diverses	0.00	-	1'000.00	-
Produits formation	15 000.00	46'422.00	19'500.00	49'450.00
	0.00	-	-	-
Total des produits	127 500.00	163'211.00	128'500.00	153'282.00
Charges				
Charges d'exploitation	-121 000.00	-174'227.49	-118'500.00	-127'634.90
Frais administratifs et rémunérations	-116'000.00	-107'396.38	-99'500.00	-67'498.97
Honoraires du Centre Patronal	-53 000.00	-53'850.00	-52'000.00	-53'850.00
Honoraires re-certification	-10 000.00	-4'308.00	-	-
Honoraires développement/SIMANET	-2 000.00	-	-4'000.00	-2'404.50
Honoraires Consulting	0.00	-	-1'000.00	-
Honoraires MSST	-4 000.00	-	-3'000.00	-
Indemnités séances	-1 000.00	-100	-	-900
Indemnités Président/Comité	0.00	-	-1'000.00	-
Frais de séances	-1 000.00	-740.2	-1'000.00	-718.05
Journée Romande	-12 000.00	-12'331.10	-	-
Projet OProMA	-10 000.00	-16'367.68	-	-
Redevance ARODEMS	-1 500.00	-1'500.00	-1'500.00	-1'500.00
Ports, téléphones, copies, mat. bureau, etc. ...	-2 500.00	-2'804.50	-4'000.00	-4'653.20
Site Internet/honoraires informatiques	-5 000.00	-12'101.15	-10'000.00	-210
Traduction	-2 000.00	-1'975.75	-2'000.00	-1'136.22
Communication/marketing	0.00	-	-2'000.00	-
Investissement projet	0.00	-	-10'000.00	-
Imprimés	0.00	-	-	-
Promotion SolBra	0.00	-	-3'000.00	-
Production classeurs	0.00	-	-2'000.00	-727
Frais de révision des comptes et conseils divers	-1 000.00	-900	-1'000.00	-900
Perte sur débiteurs	0.00	-14	-	-
Divers	-1 000.00	-404	-2'000.00	-500
Frais formation	-15 000.00	-66'831.11	-19'000.00	-60'135.93
Total des charges	-121 000.00	-174'227.49	-118'500.00	-127'634.90
Résultat d'exploitation	6 500.00	-11'016.49	10'000.00	25'647.10
Produits exceptionnels/prélèvement fonds		31.75	-	-
Charges exceptionnelles/provision		-	-10'000.00	-
Produits financiers				
Charges financières				
		-62.95	-	-92
Taxes du compte postal et frais bancaires		-62.95	-	-92
Résultat de l'exercice	6 500.00	-11'047.69	-	25'555.10



Au niveau du bilan :

- le capital de la Solution de branche passe de CHF 48'636.45 au 01.01.2019 à CHF 37'588.76 au 31.12.2019.

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2019 CHF	2018 CHF
Actifs circulants	85'141.34	117'553.85
<i>Trésorerie</i>	77'125.34	103'139.85
- Postfinance	77'125.34	103'139.85
<i>Créances résultant de la vente de prestation.</i>	8'016.00	14'414.00
Débiteurs	8'016.00	14'414.00
<i>Actifs de régularisation</i>	-	-
Actifs transitoires	-	-
Total de l'actif	85'141.34	117'553.85
PASSIF	2019	2018
Capitaux étrangers à court terme	47'552.58	68'917.40
<i>Dettes résultant de la vente de prestations de service</i>	40'800.03	63'017.40
Créanciers	40'800.03	63'017.40
Compte attente	-	-
C/C ARODEMS	-	-
<i>Passifs de régularisation</i>	6'752.55	5'900.00
Passifs transitoires	1'752.55	900.00
Provision re-certification	5'000.00	5'000.00
Capitaux propres	37'588.76	48'636.45
Capital :		
- bénéfice reporté	48'636.45	
- résultat de l'exercice	<u>-11'047.69</u>	
- état à la fin de la période	37'588.76	48'636.45
Total du passif	85'141.34	117'553.85

Révision des comptes

Les comptes de l'exercice ont fait l'objet d'une révision par le réviseur externe Fidinter, en date du 19 juin 2020



fidinter

Rapport d'examen succinct

au Bureau Exécutif de la

Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST), Paudex

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de résultat, compte de résultat formation) de la Commission intercantonale de sécurité et protection de la santé et du travail (CISST) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du Bureau Exécutif alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne sont pas conformes à la loi et au règlement financier.

Lausanne, le 22 juin 2020

Fidinter SA

Giovanni Chiusano
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Ludovic Gothuey
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé



Formation

Le concept de formation de base (COSE, PERCO, 1er secours) a fait l'objet d'une profonde rénovation, associée à de nouvelles réflexions pédagogiques.

Les plans de formation en Suisse romande ont permis l'organisation de 34 cours au total sur l'année, et la formation de plus de 368 collaborateurs.

La deuxième édition de la Journée Romande de formation a connu un brillant succès avec plus de 100 participants.

Le concept de cours intramuros répond de manière très satisfaisante aux besoins des établissements, tout spécialement pour les formations : PERCO ; Sensibilisation du personnel en matière de sécurité et obligations ; Ergonomie (Soins & Hôtellerie) ; Atelier de sensibilisation gestion produits chimiques ; Atelier d'échange d'expérience.

Les formations spécifiques en matière de protection incendie et sécurité, associée à l'expertise de Safet SWISS, n'ont pas eu l'attrait espéré (11 participants sur l'année). Ce constat fera l'objet d'une réflexion plus générale sur la nécessité de maintenir ou non ces cours dans le panel de la Solution de branche.

Par contre, les cours de sensibilisation à l'absentéisme au sein des EMS, organisé en étroite collaboration avec le Groupe Ismat - Biings, ont remporté un franc succès avec plus de 60 participants.

Le bon fonctionnement de cette filière de formation est à mettre au bénéfice de l'engagement et de la disponibilité croissante des membres de la Commission de formation. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Si l'on porte un regard sur le « rétroviseur » de cette dynamique de formation, on constate avec plaisir que celle-ci s'installe de manière croissante et prend désormais une place prépondérante dans le cadre de la politique de la Solution avec plus de 1'000 collaborateurs formés.

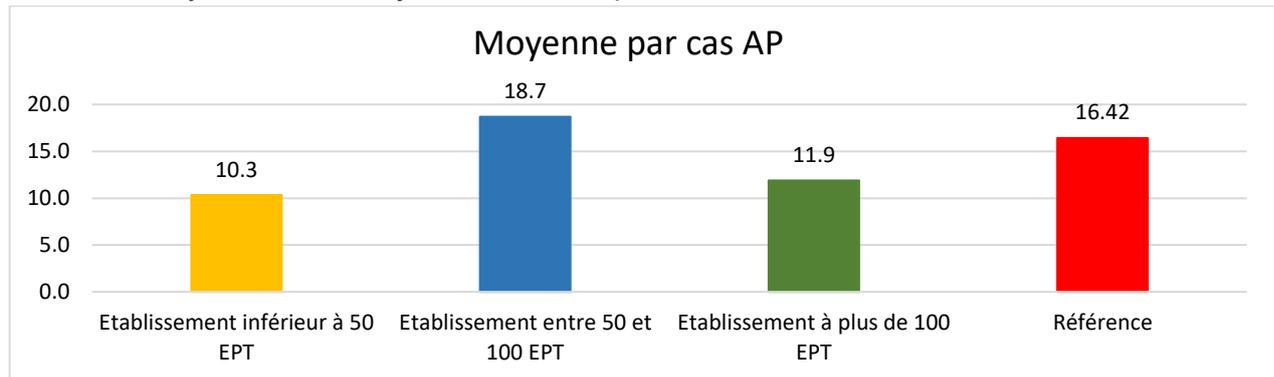
ANNEE	NB. DE COURS	PARTICIPANTS
2017	18	259
2018	24	374
2019	34	369
TOTAL	76	1'002



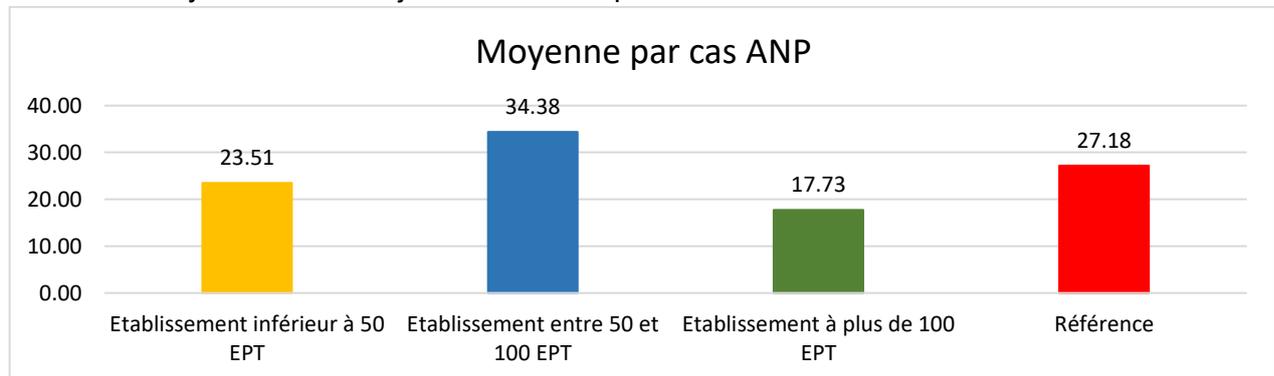
Statistiques

Les statistiques démontrent une réduction des absences pour cause d'accident professionnel, une stabilisation des absences dues à la maladie et un accroissement des jours d'absence pour raisons d'accident non professionnel. En détail, il faut retenir :

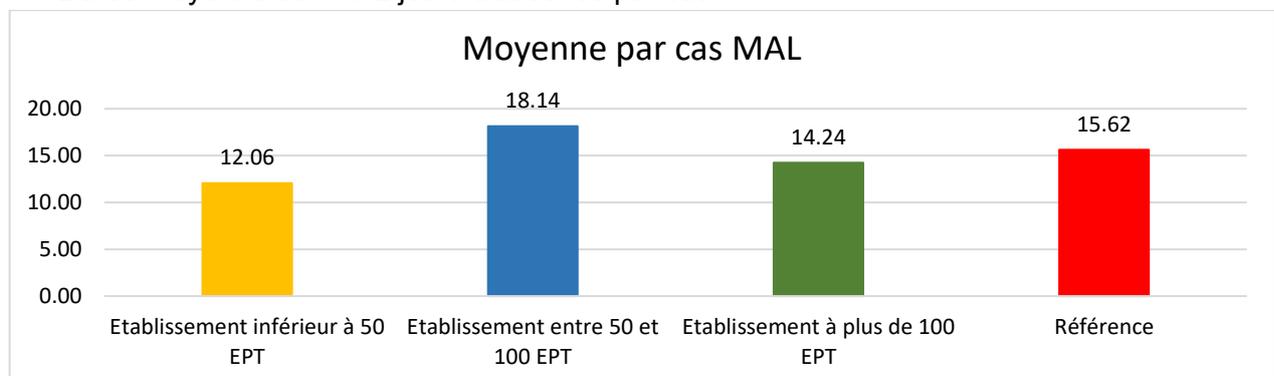
- Total des jours d'absence pour AP : 4'055.32 jours, 247 cas
- Durée moyenne de 16.42 jours d'absence par cas



- Total des jours d'absence pour ANP : 15'359.05 jours, 565 cas
- Durée moyenne de 27.18 jours d'absence par cas



- Total des jours d'absence pour MAL : 98'012.39 jours, 6'275 cas
- Durée moyenne de 15.62 jours d'absence par cas



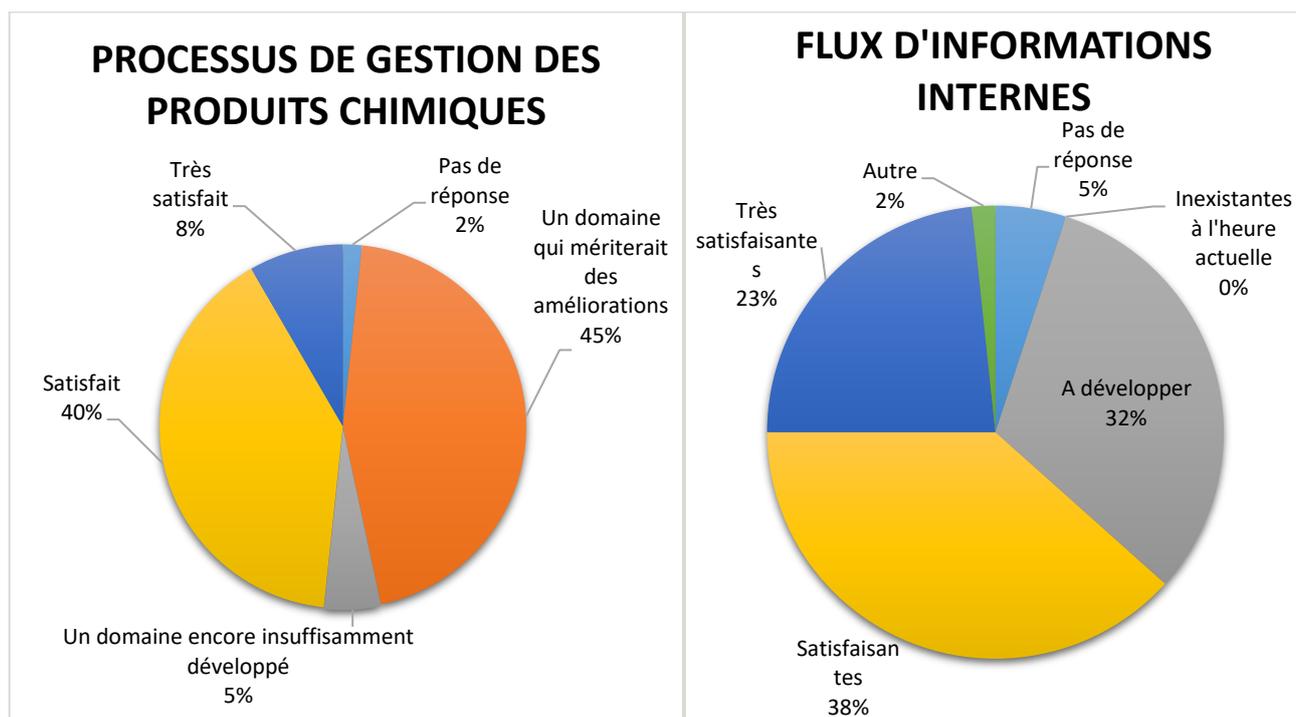
Pool MSST et SECO

Dans le cadre de sa session de novembre 2019, la CISST a accueilli les membres du pool MSST. La Commission a également convié M. Fabrice Sauthier, Chef de groupe Haute surveillance et gestion des branches du Secrétariat d'Etat à l'économie du SECO et Mme Lipe Zana, Haute surveillance et gestion des branches, Secrétariat d'Etat à l'économie - SECO

A quelques mois de la re-certification officielle, cette réunion a permis de dresser le bilan des activités et mettre en évidence les futurs projets de la Solution. Sur base des instructions du SECO, le rapport final devra mettre en évidence l'ensemble des activités et actions mises sur pied par la CISST durant la période de 2016 à 2020.

L'intégration annuelle des attentes des affiliés doit continuer de jouer un rôle prépondérant de la politique de la Solution. A ce titre le questionnaire de satisfaction 2019 indique que le domaine de la gestion des produits chimiques semble mériter une attention particulière.

De même pour le flux d'informations à destination des collaborateurs qui mérite une implication plus conséquente des directions.



Dans cet esprit la Commission a décidé d'établir un document standard présentant les domaines MSST et en vue d'inciter les établissements à intégrer un point sur la sécurité et protection à l'ordre du jour de leur séance interne.



Paudex, le 24 juin 2020s

Adresse de contact :
Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat :
Tél. 058 796 33 36
Fax 058 796 33 52
cisst@centrepatronal.ch